



DISPOSITIF	DUREE	Public concerné	OBJECTIFS	Procédure de candidature	Date limite
ECHANGE FRANCO-ALLEMAND	1 année scolaire, renouvelable une fois	Enseignants titulaires de l'enseignement public du premier degré justifiant d'un minimum de deux ans de service effectif en tant que titulaire dans le corps lors du dépôt de candidature	<p>Développer l'enseignement de la langue allemande à l'école élémentaire, ainsi qu'à l'école maternelle.</p> <p>Permettre le perfectionnement linguistique et culturel des candidats</p> <p>http://eduscol.education.fr/cid46951/échange-franco-allemand-d-enseignants-du-1er-degré-2019-2020.html</p>	http://eduscol.education.fr/ D0033/échangefrancoallemand.htm	Date limite de transmission du dossier par IEN 14 janvier 2019
ECHANGE POSTE POUR POSTE QUEBEC	1 année scolaire	Enseignants titulaires du 1er degré, et enseignants spécialisés (option D) titulaires de leur poste. Justifier de cinq années d'ancienneté, dont deux ans de service effectif en tant que titulaire dans le corps.	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte d'un autre système éducatif, de nouvelles pratiques pédagogiques • Ouverture internationale des élèves et de l'école • Incitation à la mobilité des élèves et des enseignants 	échange poste pour poste avec le Québec	dossier de candidature dépôt en ligne du lundi 22 octobre au mercredi 12 décembre
STAGE PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE, PEDAGOGIQUE ET CULTUREL	Entre fin juin et fin août	Enseignants du 1er degré de l'enseignement public de l'Education Nationale	Renforcer les compétences linguistiques, culturelles, pédagogiques, didactiques et scientifiques des enseignants	http://www.ciep.fr/stages-perfectionnement-linguistique-pedagogique-culturel	Les inscriptions en ligne du jeudi 18 octobre 2018 au Lundi 14 janvier 2019 minuit
CODOFIL	Une année scolaire, renouvelable deux fois	Enseignants titulaires ou non du 1er degré de l'enseignement public et privé sous contrat. Les candidats enseignants titulaires du MENESR doivent justifier de cinq ans d'ancienneté et d'un minimum de deux ans de service effectif en tant que titulaire dans le corps pour lequel le détachement est sollicité. Les candidats non titulaires du MENESR doivent justifier de trois années d'expérience professionnelle.	<p>Favoriser le perfectionnement linguistique des professeurs du premier degré.</p> <p>Proposer aux enseignants une ouverture sur une culture et un système éducatif différents du leur.</p>	http://www.ciep.fr/programme-codofil-louisiane	Ouverture des inscriptions en ligne à partir du jeudi 18 octobre 2018